



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure 25, boulevard Don-Quichotte (Lot 1 578 194)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Une demande de dérogation mineure au règlement de zonage a été déposée à l'égard de l'immeuble sis au 25, boulevard Don-Quichotte (Lot 1 578 194), ayant pour objet d'autoriser :

- que la superficie de l'enseigne murale soit de 3,5 m² au lieu du maximum de 1,35 m².

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le 10 avril 2018 à 19 h 30, dans la salle Florian-Bleau, située au 110, boulevard Perrot, et tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Le présent avis peut être consulté au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

Donné à L'Île-Perrot, ce 22 mars 2018.

(Signé) André Morin

André Morin
Directeur général et assistant-greffier